Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Maison commune Ouest d'Avignon, une nouvelle porte face aux violences portée par l'Aharp



Depuis juin, un accueil de jour dédié aux femmes victimes de violences a été ouvert à la Maison commune Ouest d'Avignon. Porté par l'AHARP, ce lieu d'écoute, d'orientation et de répit complète un dispositif qui comprend déjà 26 places d'hébergement sécurisées, un appartement 'grave danger', plus de 1 000 passages enregistrés en une année dans ses accueils de jour et un accompagnement vers le logement pour 69 personnes en 2025. Un maillon supplémentaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

dans la lutte contre les violences faites aux femmes, inauguré en présence d'Aurore Bergé, la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Derrière les murs de la Maison commune de la mairie Ouest, boulevard Monclar à Avignon, ce nouveau lieu se veut avant tout un espace de parole. Ni commissariat, ni structure médicale, ni simple permanence administrative, cet accueil de jour a été pensé comme une porte d'entrée vers un accompagnement global pour les femmes victimes de violences conjugales, intrafamiliales, sexistes ou sexuelles.

Un refuge discret au cœur du quartier Monclar
Accessible avec ou sans rendez-vous, il s'adresse aussi bien aux victimes qu'à leurs proches ou aux professionnels en quête d'informations. Dans un cadre volontairement apaisant, les personnes accueillies peuvent rencontrer une travailleuse sociale ou une psychologue spécialisée, partager un café, trouver un moment de répit avec leurs enfants ou, lorsque les circonstances l'imposent, accéder à une douche et à des sanitaires. Cette proximité répond à une réalité souvent méconnue : franchir la première porte constitue fréquemment l'étape la plus difficile du parcours de sortie des violences.

« Protéger une femme victime de violences ne se résume pas à lui offrir un toit. Il s'agit de lui permettre de retrouver sa sécurité, ses droits, son autonomie, sa confiance en elle et de reconstruire un projet de vie. » Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Des violences toujours massives
Les chiffres nationaux rappellent l'ampleur du phénomène. Chaque année, des centaines de milliers de femmes déclarent être victimes de violences au sein du couple. Les services de l'État constatent également une progression régulière des signalements, signe d'une meilleure libération de la parole mais aussi d'un phénomène toujours profondément ancré dans la société. Au-delà des violences physiques, les victimes subissent également des violences psychologiques, économiques, administratives ou sexuelles qui fragilisent durablement leur autonomie et compliquent leur reconstruction.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Aurore Bergé Copyright Michel Bros

Une prise en charge qui va bien au-delà de l'urgence
L'AHARP, association vauclusienne engagée depuis près de 40 ans auprès des personnes en situation de grande précarité et de la protection des femmes victimes de violences. Son dispositif repose sur plusieurs niveaux d'accompagnement complémentaires. L'association dispose aujourd'hui de 26 places d'hébergement sécurisées, qui ont représenté plus de 8 800 journées d'accompagnement en 2025, auxquelles s'ajoute un appartement 'grave danger', mobilisé à 14 reprises au cours de la même année. À cette mise en sécurité s'ajoute un accompagnement juridique, social et psychologique, indispensable pour permettre aux victimes de retrouver leurs droits, reconstruire leur autonomie financière, accéder à un logement et reprendre progressivement une vie indépendante. L'accueil de jour d'Avignon vient compléter celui déjà implanté à Carpentras. Ensemble, les deux structures ont enregistré plus de 1 000 passages en 2025, illustrant l'importance croissante de ces lieux de proximité.

« Les réponses aux violences faites aux femmes gagnent en efficacité lorsqu'elles reposent sur la coopération, la complémentarité et la mobilisation collective. » Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Accompagner jusqu'au retour à l'autonomie
Quitter un conjoint violent ne suffit pas toujours à sortir des violences. C'est pourquoi l'AHARP développe également un accompagnement « vers et dans le logement » (AVDL). Ce dispositif aide les femmes à préparer un projet résidentiel durable, à accéder à un logement social, reconstruire des liens sociaux, retrouver une stabilité familiale et réapprendre à vivre dans un environnement sécurisé. En 2025, 69 personnes, représentant 27 ménages, ont bénéficié de cet accompagnement individualisé. Une accompagnatrice éducative et sociale intervient également auprès des personnes hébergées pour les soutenir dans les gestes du quotidien, l'alimentation, les démarches administratives, les déplacements ou encore l'exercice de la parentalité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Sylvie Martin Copyright Michel Bros

Une coopération devenue indispensable
L'inauguration du site avignonnais, organisée en présence de la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations- qui venait juste de rencontrer de façon privée Dominique Santoni, présidente du Département et Olivier Galzi, le nouveau maire d'Avignon- a également mis en lumière la nécessité d'un travail collectif. Police, gendarmerie, justice, services sociaux, collectivités locales et associations interviennent désormais de façon coordonnée afin d'éviter les ruptures dans le parcours des victimes. Cette dynamique s'est récemment renforcée avec l'intégration de l'association RHESO au sein de l'AHARP, permettant de mutualiser des compétences spécialisées et d'offrir un accompagnement plus lisible, depuis la mise à l'abri jusqu'au retour à une autonomie durable.

« La lutte contre les violences faites aux femmes ne relève pas uniquement de la politique publique ; elle constitue un véritable choix de société. »
Sylvie Martin, co-présidente de l'association Aharp

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Un lieu où recommencer devient possible
Au-delà des chiffres, ce nouvel espace rappelle une évidence : derrière chaque dossier se cache une histoire, souvent marquée par des années d'emprise, de peur et d'isolement. L'objectif n'est pas seulement de protéger, mais de permettre à chaque femme de retrouver progressivement sécurité, dignité et liberté. En offrant un accueil sans jugement, accessible et de proximité, cette nouvelle permanence avignonnaise entend justement lever l'un des premiers obstacles rencontrés par les victimes : celui d'oser demander de l'aide.

Rappel des chiffres
l'Aharp Femmes victimes de violence en Vaucluse ce sont 1076 passages dans les lieux d'accueil de jour à Carpentras et Avignon ; 26 places d'hébergement représentant 8 800 journées d'accompagnement ; 1 appartement 'grave danger' pour 17 orientations à l'année ; 26 femmes et 43 enfants pris en charge pour un accompagnement vers et dans un logement ; une durée moyenne d'accompagnement de 17 mois et un taux d'occupation des logements de 93%.

Repères
Maison commune – Mairie Ouest, 30 boulevard Monclar à Avignon. Public : femmes victimes de violences, proches et professionnels. Accueil : avec ou sans rendez-vous les lundi et mercredi de 10h à 16h. Services proposés : écoute, orientation, accompagnement social et psychologique, accès aux droits, espace convivial, sanitaires et douche si nécessaire. Accueil téléphonique au 07 50 15 00 53 du lundi au vendredi de 10h à 16h disponible pour le public et les professionnels ; accueil.femmes@aharp.asso.fr
Mireille Hurlin

Prévention des violences conjugales : un bilan prometteur en Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



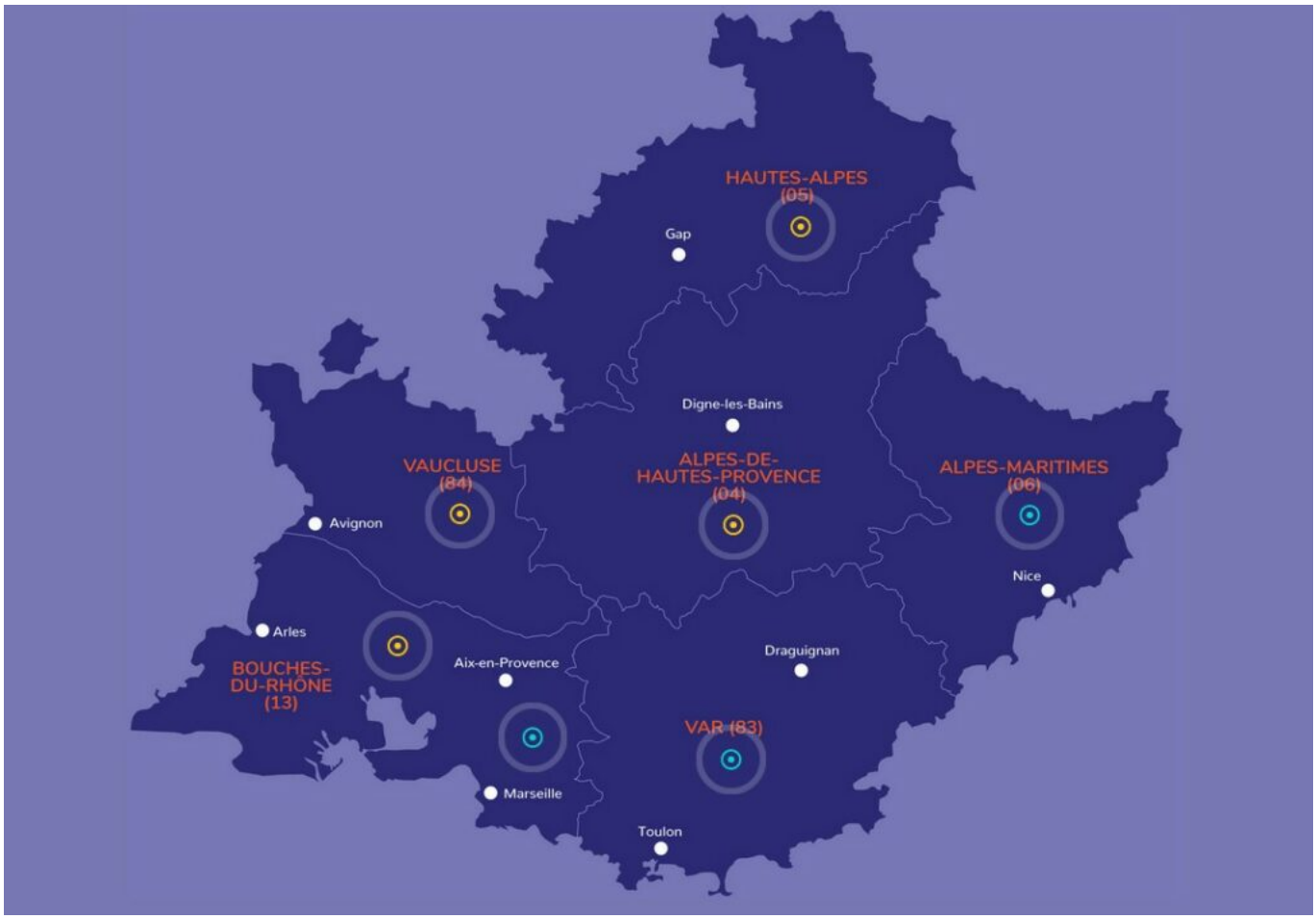
Depuis leur déploiement progressif en 2021, les Centres de prise en charge des auteurs (CPCA) en Provence-Alpes-Côte-d'Azur jouent un rôle clé dans la prévention et la lutte contre la récidive des violences conjugales, avec plus de 5 704 personnes accompagnées depuis 2022 dans la région. Les stages de responsabilisation ou encore la tenue d'entretien individuel de responsabilisation, ainsi que d'autres dispositifs d'accompagnement, font de l'ensemble des CPCA répartis sur le territoire des structures clés pour prévenir le passage à l'acte ; avec pour priorité la sécurisation des victimes. La mise en place d'une communication dédiée depuis trois ans a contribué à faire émerger, chez les auteurs comme dans leur entourage, une prise de conscience du besoin d'accompagnement.

En tout, 5 704 personnes ont été prises en charge dans les deux centres de la région (le CPCA Région Sud et le CPCA l'Olivier, anciennement CPCA Kaleïdo) : pour une prise en charge globale et pluridisciplinaire des auteurs de violences conjugales, tant sur la base du volontariat que dans le cadre de mesures judiciaires. Sur l'ensemble du territoire français, ce sont au total 66 694 personnes qui ont été reçues par les 30 centres entre 2021 et fin 2024.
Localement le CPCA l'Olivier, géré à Carpentras par l'association Rhéso, a accompagné 347 personnes alors que le CPCA Région SUD, géré par l'association En chemin, a reçu 1 664 personnes.
Le CPCA l'Olivier intervient en Vaucluse, dans le Nord des Bouches-du-Rhône, dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence (en jaune sur la carte ci-dessous). Celui de la Région Sud couvre la partie

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Sud des Bouches-du-Rhône, le Var ainsi que les Alpes-Maritimes (en bleu).



« Un changement de mentalité s'opère en France. »

Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier

Un dispositif régional clé pour prévenir les violences conjugales

L'accompagnement dure en moyenne 143 jours, une durée que les professionnels souhaiteraient pouvoir augmenter pour atteindre 12 mois de suivi. Les professionnels l'assurent, il n'y a pas de 'profil type' parmi les personnes reçues. Les auteurs sont de tout âge, de différentes catégories socioprofessionnelles, avec une majorité en emploi, provenant de milieux ruraux et urbains. Certains sont encore en couple, tandis que d'autres sont séparés. « Un changement de mentalité s'opère en France depuis quelques années car certains évènements dramatiques ont mis en lumière l'importance de la protection des victimes et la nécessité de la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Il est ainsi reconnu que nous faisons face à un problème de santé publique et que beaucoup d'entre nous sont concernés, dans le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

cercle familial, amical ou professionnel. Pour protéger les victimes et éviter les passages à l'acte, il est nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement pour mieux prendre en charge les personnes qui entrent volontairement dans cette démarche de suivi », explique la porte-parole Olga Louis Richon du CPCA l'Olivier porté par l'APERS (Association pour la Prévention et la Réinsertion Sociale).

Augmentation des demandes d'accompagnement hors du cadre judiciaire dans la région

La structuration d'une communication idoine via la création, fin 2023, du site internet (https://auteurs.arretonslaviolence.fr/) a permis que les auteurs et leur entourage s'engagent dans une démarche volontaire pour sortir de cette spirale infernale. Les centres en Provence-Alpes-Côte-d'Azur notent ainsi une augmentation significative du nombre de demandes d'accompagnement d'auteurs de manière volontaire, passant de 62 en 2022, à 267 en 2024.

Au niveau national, cette communication a permis une augmentation de 80% entre 2021 et 2023. Les auteurs mais aussi les victimes ou les proches n'hésitent plus à prendre attache avec les centres pour entrer dans une procédure de suivi, notamment via le site internet.

« Être accompagné pour comprendre, changer, et ne plus jamais reproduire ce que j'ai fait », explique d'ailleurs un auteur de violences conjugales pour expliquer se demande d'accompagnement.

Les démarches volontaires constituent une première prise de conscience chez les auteurs et représentent une occasion forte d'enclencher un suivi pour protéger les victimes. Pour éviter les passages à l'acte, les professionnels des CPCA estiment nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement de ces auteurs qui poussent les portes des centres.

Une prise en charge globale pour prévenir le passage à l'acte et éviter les récidives

Un parcours au sein d'un CPCA débute par un entretien individuel qui permet d'évaluer les besoins et de déterminer les services les plus adaptés, tels que les groupes de parole et un accompagnement individuel. Les auteurs peuvent intégrer ces services selon leurs besoins, leurs obligations (notamment l'obligation de soin), ou volontairement. Ces suivis sont réalisés par des professionnels de différents corps de métier, surtout des psychologues pour les suivis de groupe et/ou psychoéducatifs ou psychothérapeutiques individuels.

Le socle du suivi s'articule autour d'actions de responsabilisation de l'auteur face à ses actes. 11 022 personnes ont ainsi participé à un stage payant de 'responsabilisation' sur le territoire national en 2023, dans le cadre de ces actions.

Le nombre de participants par stage oscille entre 10 et 15 personnes mais la demande demeure forte et en augmentation, avec des listes d'attente fréquentes. La durée des stages est variable, d'une à six journées consécutives.

> « Il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »
>
> *José Becquet du CPCA Région Sud*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Au-delà des actions de responsabilisation, des centres sur certains territoires proposent un accompagnement psychothérapeutique et médico-social et d'autres un accompagnement socio-professionnel visant notamment l'accès aux droits, l'insertion professionnelle et le maintien des liens familiaux en fonction de la situation. 6 399 personnes étaient ainsi engagées dans une démarche de soins en 2023 en France.
Pour José Becquet du CPCA Région Sud porté par l'association En Chemin : « Le bilan réalisé sur ces premières années d'existence nous confirme qu'il est désormais indispensable de créer un 'vrai' réseau des CPCA pour donner une meilleure assise sur les territoires à ces centres et aider les victimes partout en France. »

L.G.

Avignon accueille les femmes victimes de violences

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



Dans la continuité des actions menées par la ville d'Avignon pour la protection des femmes victimes de violences, comme la réhabilitation d'un bâtiment situé route de Tarascon pour l'hébergement de celles forcées de quitter leur domicile, un dispositif d'accueil est désormais mis en place dans six lieux d'Avignon.

Accompagnée de trois policiers municipaux suppléants, la brigadière-cheffe principale Corinne Mallet s'est rendue dans les mairies annexes du Pont-des-Deux-Eaux, de Montfavet, de Monclar et de la Trillade, ainsi que dans les postes de police municipale du centre-ville (place Pie) et de Saint-Chamand, où des espaces dédiés ont été mis en place afin d'accueillir, écouter et orienter dans les meilleures conditions les femmes victimes de violences.

Impulsé par la Ville et fort d'un partenariat avec le tissu associatif local (Rheso, Olef Vaucluse, L'embellie, le Cidff 84, le Collectif du Droits des femmes, le Planning Familial et l'Amav), ce dispositif sera coordonné avec le Service de protection des familles de la police nationale. Une formation sur « la problématique des violences conjugales, comprendre pour mieux accueillir et orienter » dispensée par l'association Rheso a été suivie par les quatre policiers municipaux, cinq agents d'accueil des postes de police municipale annexes et trois médiateurs du département 'Tranquillité publique'.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Permanences :

- Pont des Deux Eaux (Mairie annexe 7 rue Laurent Fauchier) – lundi après-midi de 14h à 17h
- Centre-ville (Poste de Police municipale annexe Place Pie) – mardi et vendredi après-midi de 14h à 17h
- Trillade (Mairie annexe 106 avenue de la Trillade) – jeudi matin de 9h à 12h
- Saint-Chamand (Poste de Police municipale annexe 11 avenue Antoine de St-Exupéry) – jeudi après-midi de 14h à 17h
- Montfavet (Mairie annexe 8 square des Cigales) – vendredi matin de 9h à 12h

Adresse mail : permanences@mairie-avignon.com. Numéro de téléphone unique accessible tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h : 07 61 10 24 82

Ouverture d'un point d'accueil éphémère pour les femmes victimes de violence au Centre commercial le Pontet Avignon-Nord

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026



La société Ceetrus et l'hypermarché Auchan ont installé un local pour accueillir les femmes victimes de violences conjugales. Elles sont accueillies, en toute confidentialité, par deux associations : l'Amav (association de médiation et d'aide aux victimes) et le Planning Familial. Les professionnelles et bénévoles leur prodigue, en fonction de leur situation, aide, conseil et prise en charge en fonction. Plusieurs personnes s'y sont déjà présentées fragilisées par la période du confinement prolongé laissant apparaître d'avantage de violences intrafamiliales. Elodie Goumet, déléguée aux droits des femmes, Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, ainsi que des responsables de la gendarmerie s'y sont rendus pour montrer leur soutien à cette initiative. Le local a ouvert ses portes le 14 avril et les fermera à la fin du confinement. Il est ouvert du lundi au vendredi de 13h à 17h. Zac Saint-Tronquet.

Les infos pratiques

Les associations vauclusiennes

Rheso, pour le femmes victimes de violence du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 04 90 60 36 84 contact@rheso.fr

Planning Familial

Permanence des conseillers conjugaux et familiaux du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17. Gynécologie médicale, sur rendez-vous au 04 90 87 43 69 & planfamilial84@aol.com

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Amav, Association d'aide aux victimes d'infractions pénales du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 0490 86 15 30 amav84@wanadoo.fr

CIDFF, Centre d'informations juridiques pour femmes victimes de violences du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h 04 90 86 41 00 & accueil@cidff84.org

L'Embellie, association de soutien des personnes majeures concernées par la prostitution. Accueil téléphonique de 9h à 17h 04 90 85 08 17 & lembellie3@wanadoo.fr

http://vaucluse.gouv.fr, rubrique Services de l'Etat, droits des femmes et égalité femmes/hommes

Les numéros nationaux

3919 numéro d'écoute et d'aide.

Plateforme de signalement en ligne des violences : arretonslesviolences.gouv.fr et www.service-public.fr

En cas de danger grave et immédiat composer le **17** ou envoyer un sms au **114.**

115 pour le Samu social et obtenir un hébergement d'urgence.

Pour les personnes sur le point de devenir elles-mêmes violentes composer le **08 019 019 11**. Pour l'IVG (Interruption volontaire de grossesse et ou obtenir une contraception composer le **08 00 10 10**.

Composer le **119** si l'on est témoin, même auditif de violence commise sur un enfant ou un adolescent ou si ceux-ci paraissent en danger.